

DÉCISION DU CONSEIL**du 7 octobre 1980****portant nomination de deux membres du comité consultatif de l'Agence d'approvisionnement d'Euratom**

(80/956/Euratom)

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu les statuts de l'Agence d'approvisionnement d'Euratom⁽¹⁾, modifiés par la décision 73/45/Euratom du Conseil⁽²⁾, et notamment son article X,

vu la décision du Conseil du 29 mars 1977 portant renouvellement des membres du comité consultatif de l'Agence d'approvisionnement d'Euratom,

vu l'avis de la Commission,

considérant que deux sièges de membre du comité précité sont devenus vacants à la suite de la démission de MM. Karl A. Keltsch et H. Krewer, portée à la connaissance du Conseil le 17 juillet 1980 ;

considérant les candidatures présentées par le gouvernement de la république fédérale d'Allemagne le 17 juillet 1980,

DÉCIDE :

Article unique

MM. Georg von Klitzing et Helmut Schug sont nommés membres du comité consultatif de l'Agence d'approvisionnement d'Euratom en remplacement de MM. K. A. Keltsch et H. Krewer pour la durée du mandat de ceux-ci restant à courir, soit jusqu'au 28 mars 1981.

Fait à Luxembourg, le 7 octobre 1980.

*Par le Conseil**Le président*

G. THORN

⁽¹⁾ JO n° 27 du 6. 12. 1958, p. 534/58.

⁽²⁾ JO n° L 83 du 30. 3. 1973, p. 20.